

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Pierre-La-Cour (53410), au lieu-dit «La Lande du Maine».

Dans le cadre d'une demande de permis de construire déposée par la société SPV La Lande du Maine - Kernum sise 4 allée des Terrasses – 78230 Le Pecq, pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-la-Cour, au lieu-dit «La Lande du Maine», une enquête publique est ouverte du lundi 15 novembre 2021 à 15h00 au vendredi 17 décembre 2021 à 12h00. À l'issue de la procédure, la décision préfectorale susceptible d'être prise est un permis de construire, éventuellement assorti de prescriptions environnementales, ou un refus motivé.

Monsieur Loïc BLANCHE, commandant des sapeurs pompiers, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête, sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés en mairie de Saint-Pierre-la-Cour, mairie siège de l'enquête (22 rue des Provinces – 53410 Saint-Pierre-la-Cour) pendant trente-trois jours consécutifs, du lundi 15 novembre 2021 - 15h00 au vendredi 17 décembre 2021 - 12h00, pendant toute la durée de l'enquête.

Ces documents sont accessibles au public : à la mairie de Saint-Pierre-la-Cour, pendant les heures d'ouverture au public, à titre indicatif : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00 ; samedi : 9h00 - 12h00 (fermeture de la mairie au public le jeudi).

En outre, le dossier de l'enquête peut être consulté sur un poste informatique à disposition du public à la Préfecture de la Mayenne - Bureau des procédures environnementales et foncières (BPEF), 46 rue Mazagran – 53015 Laval (à titre indicatif, du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 ; 14h00 – 16h30).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les consignants directement sur le registre d'enquête à disposition du public à la mairie de Saint-Pierre-la-Cour ;
- soit en les adressant par écrit,

à la mairie de Saint-Pierre-la-Cour, à l'attention de M. le commissaire enquêteur -

« Projet de centrale photovoltaïque au sol - La Lande du Maine – Saint-Pierre-la-Cour »

elles seront annexées au registre ;

- soit par voie électronique, à l'adresse suivante :

pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr en précisant en objet « Projet de centrale photovoltaïque au sol – La Lande du Maine – Saint-Pierre-la-Cour ».

Il est précisé qu'afin de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne peut excéder 5 méga octets. Si les pièces jointes dépassent cette taille, il est possible de transmettre celles-ci en plusieurs parties, numérotées et bien identifiées, afin de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précédents.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, au Centre d'Accueil (10 rue des Ruettes – 53410 Saint-Pierre-la-Cour), selon le calendrier suivant :

- Lundi 15 novembre 2021 15h00 - 18h00
- Samedi 27 novembre 2021 9h00 - 12h00
- Vendredi 3 décembre 2021 15h00 - 18h00
- Lundi 6 décembre 2021 18h30 - 21h30
- Vendredi 17 décembre 2021 9h00 - 12h00

Le dossier d'enquête est consultable sur le site Internet des services de l'État en Mayenne : www.mayenne.gouv.fr >

(onglet) Politiques publiques > Environnement, eau et biodiversité > Enquêtes publiques hors ICPE > Divers > Centrale photovoltaïque – Saint-Pierre-la-Cour. Il y sera maintenu pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront accessibles sur le même site Internet, même rubrique.

Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet dont une étude d'impact et un résumé non technique qui ont fait l'objet d'un avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays-de-la-Loire.

Toute information concernant le dossier d'enquête peut être demandée auprès de la société SPV La Lande du Maine

M. Sylvain de MULLENHEIM – Développeur KERNUM – 4 allée des Terrasses – 78230 LE PECQ

06-69-23-05-03 ; sdm@kernum.fr

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront disponibles sur le site Internet des services de l'État, rubrique susmentionnée, ainsi qu'en mairie de Saint-Pierre-la-Cour pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera par ailleurs possible d'en obtenir communication en s'adressant à la préfecture de la Mayenne (coordonnées ci-dessus).